Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

BULLETIN D'ADHESION 2011 / 2012

A retourner à

FDFR77, 4 rue du Pont Paillard, 77115 BLANDY LES TOURS

Je, soussigné (e), ...

agissant en qualité de .....

de l'association.....

Adresse du siège social : .....
.....

Tél/Fax : .....Courriel : .....

renouvelle son adhésion annuelle pour la saison 2011/2012 à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne, et à ce titre, règle la cotisation de.....euros.

Tarifs 2011 / 2012

Population	Tarifs
< 500 habitants et/ou - de 50 adhérents	156 €
De 500 à 1 000 habitants	171 €
De 1 000 à 2 000 habitants	211 €
> 2 000 habitants	261 €

A ceci, vous rajouterez la somme de **90 €** pour l'assurance de votre structure. Si vous ne vous assurez pas à Groupama, **vous devez nous adresser copie de votre attestation d'assurance pour la saison.**

Tarifs des cartes et assurances individuelles

Carte Foyers Ruraux : 6,40 € (obligatoire pour chaque adhérent)
Assurances Individuelles Accident (obligatoire pour les activités sportives) : 1,35 €
Cartes temporaires (cartes valables pour 48 heures) : 3.5 €

REGLEMENT

	Nombre	Coût
Adhésion structure		
Assurance structure		
Cartes Foyers Ruraux	X 6.40 €	
Assurances IA	X 1.35 €	
TOTAL		

Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

BULLETIN D'ADHESION 2011 / 2012

A retourner à

FDFR77, 4 rue du Pont Paillard, 77115 BLANDY LES TOURS

Je, soussigné (e), ...

agissant en qualité de .....

de l'association.....

Adresse du siège social : .....
.....

Tél/Fax : .....Courriel : .....

renouvelle son adhésion annuelle pour la saison 2011/2012 à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne, et à ce titre, règle la cotisation de.....euros.

Tarifs 2011 / 2012

Population	Tarifs
< 500 habitants et/ou - de 50 adhérents	156 €
De 500 à 1 000 habitants	171 €
De 1 000 à 2 000 habitants	211 €
> 2 000 habitants	261 €

A ceci, vous rajouterez la somme de **90 €** pour l'assurance de votre structure. Si vous ne vous assurez pas à Groupama, **vous devez nous adresser copie de votre attestation d'assurance pour la saison.**

Tarifs des cartes et assurances individuelles

Carte Foyers Ruraux : 6,40 € (obligatoire pour chaque adhérent)
Assurances Individuelles Accident (obligatoire pour les activités sportives) : 1,35 €
Cartes temporaires (cartes valables pour 48 heures) : 3.5 €

REGLEMENT

	Nombre	Coût
Adhésion structure		
Assurance structure		
Cartes Foyers Ruraux	X 6.40 €	
Assurances IA	X 1.35 €	
TOTAL		